

Séance du Conseil d'administration du service départemental
d'incendie et de secours des Hautes-Alpes
le vendredi 20 octobre 2023

ORDRE DU JOUR



RAPPORTS

- Délibération n° 2023/3-1 Adaptation saisonnière de l'organisation pour la saison hivernale 2023/2024 et la couverture des stations
- Délibération n° 2023/3-2 Bilan des activités de prévention et de lutte contre les feux d'espaces naturels intra et extra-départementaux
- Délibération n° 2023/3-3 Compte-rendu des activités du Bureau du Conseil d'Administration du SDIS
- Délibération n° 2023/3-4 Passage au plan comptable M57 au 1^{er} janvier 2024
- Délibération n° 2023/3-5 Décision modificative n° 1
- Délibération n° 2023/3-6 Tarification des interventions soumises à facturation 2024
- Délibération n° 2023/3-7 Désignation des représentants de l'administration au sein du conseil médical des agents du SDIS
- Délibération n° 2023/3-8 Modification du tableau des effectifs
- Délibération n° 2023/3-9 Admission en non-valeur
- Délibération n° 2023/3-10 Plan d'équipement en matériel roulant : adaptation de la planification 2023
- Délibération n° 2023/3-11 Actualisation de l'inventaire du SDIS des Hautes-Alpes
- Délibération n° 2023/3-12 Désignation des représentants de l'administration au SICTIAM

POINTS D'INFORMATION

- Point n° 1 Bilan de la surveillance nautique pour l'été 2023 et préfiguration du dispositif 2024

QUESTIONS DIVERSES

Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration du SDIS 05,
compte tenu de la réception en
Préfecture le : 31 OCT. 2023
et de la publication-notificaton
le : 31 OCT. 2023

Pour le directeur départemental
Le directeur départemental adjoint,
Colonel Jean-Yves BROBECKER